ASSEMBLÉE NATIONALE

Monsieur Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche
Membre de la Commission des finances
Président du groupe d'études sur la gastronomie

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Mme Agnès BUZYN
Ministre des Solidarités et de la Santé
Ministère des Solidarités et de la Santé
14, avenue Duquesne
75007 PARIS

Aubenas, le 2 septembre 2019

Madame la Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur la prise en compte des personnes atteintes de fibromyalgie.

Cette maladie rare entraîne douleurs musculaires et articulaires, fatigue, troubles du sommeil, troubles cognitifs. Elle concernerait en France entre 1,3 et 3 millions de personnes.

Bien que reconnue comme une maladie à part entière par l'Organisation Mondiale de la Santé, la fibromyalgie n'est pas encore officiellement reconnue comme telle par la France.

Cette reconnaissance permettrait une meilleure prise en compte de la maladie par les médecins et une meilleure prise en charge et reconnaissance des malades. La fibromyalgie reste néanmoins considérée comme un syndrome. Pour une collaboration optimale, la Haute autorité de santé a inscrit, dans son programme de travail, la production de recommandations relatives au processus standard de prise en charge des patients douloureux chroniques. Ces recommandations de bonnes pratiques ont pour objectif de contribuer également à la structuration du parcours de santé des personnes souffrant de fibromyalgie, afin de mieux coordonner leur prise en charge et les choix thérapeutiques, et ainsi de mieux orienter les patients.

Dans votre réponse du 30 avril 2019 à ma question écrite du 26 février 2019, vous m'indiquiez que « *les travaux de l'INSERM sont en cours avec la constitution d'un important fond documentaire multidisciplinaire et d'un groupe d'experts interprofessionnels national et international. La publication du rapport définitif est attendue pour le 4ème trimestre 2019* ».

Monsieur Fabrice BRUN - Député de la 3ème circonscription de l'Ardèche
Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex
Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

De nombreuses associations de personnes atteintes ont alerté les parlementaires sur le report de la publication de ce rapport à 2020 et se montrent aujourd'hui très inquiètes quant à la prise en compte de leurs attentes légitimes à savoir :

- le passage de syndrome en maladie,

- la reconnaissance de la maladie pour tous et par tous,

- l'ALD 31 pour tous les malades souffrant de fibromyalgie,

- la formation des médecins, spécialistes et personnels médicaux,

- davantage de places et de moyens dans les centres antidouleur,

C'est pourquoi je vous serais reconnaissant de bien vouloir me préciser la date de publication du rapport annoncé pour le 4ème trimestre de cette année ainsi que les orientations envisagées par le gouvernement pour répondre aux aspirations légitimes des associations, et des hommes et des femmes qui souffrent au quotidien.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette nouvelle démarche, je vous prie de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Bien à vous.

Fabrice BRUN
Député de l'Ardèche

Monsieur Fabrice BRUN - Député de la 3ème circonscription de l'Ardèche
Permanence parlementaire - BP 50013 - 07201 AUBENAS Cedex
Tel : 04 75 39 73 07 – Courriel : contact@fabricebrun.fr